

*Questions orales*

et à ses collègues qu'il y a trop de variables en jeu. J'hésite donc à faire des prédictions qui pourraient se révéler trop vraies. Quant à la prévision générale de la Commission, disons que le secteur de l'alimentation comporte un élément différent des autres secteurs de l'économie, soit le genre de récolte que nous avons non seulement dans l'agriculture mais aussi dans la céréaliculture proprement dite.

\* \* \*

**L'AGRICULTURE****LE LAIT—LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT QUANT À LA REPRISE DU PROGRAMME DE SUBVENTIONS**

**M. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby):** Monsieur l'Orateur, je pose une question supplémentaire à l'affable ministre de l'Agriculture. Comme l'un des domaines précis où le gouvernement pourrait agir pour faire baisser le prix d'au moins une denrée alimentaire est celui des subventions au lait et qu'il a été prouvé que l'abolition de ces subventions fédérales a été l'une des principales causes de la hausse du lait, le ministère a-t-il révisé sa décision antérieure à ce sujet? Si oui, le ministre dira-t-il à la Chambre si le gouvernement va rétablir les subventions pour le lait?

**L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture):** Monsieur l'Orateur, je veux d'abord signaler que le secteur de la mise en marché absorbe plus de 60 p. 100 des achats à la consommation de la production agricole, laissant au cultivateur moins de 40 p. 100. Quant à la subvention pour le lait, nous en sommes chargés. Le gouvernement a décidé de la verser et c'est lui qui a décidé de la supprimer. C'est aussi lui qui prendra toute décision d'agir à cet égard.

**M. Broadbent:** Monsieur l'Orateur, l'un de nous deux ne comprend pas l'autre. Je reconnais que c'est une décision gouvernementale. Toutefois, le ministre peut-il dire si le gouvernement projette de rétablir la subvention pour le lait?

**M. Whelan:** Comme le député le sait, monsieur l'Orateur, le gouvernement n'a pas décidé de le faire.

\* \* \*

[Français]

**LA SÉCURITÉ SOCIALE****L'ÉTABLISSEMENT SUGGÉRÉ D'UNE CARTE D'IDENTITÉ POUR TOUS LES CANADIENS—LA POSITION DU GOUVERNEMENT**

**M. Gilbert Rondeau (Shefford):** Monsieur le président, je désire poser une question au très honorable premier ministre.

Étant donné que le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social a annoncé le 13 décembre 1974 qu'une carte d'identité sera mise à la disposition de 1,900,000 prestataires du Régime de sécurité de la vieillesse, afin que ces personnes aient droit aux escomptes à la consommation, au tarif-passager réduit et à divers autres avantages accordés aux personnes âgées, le très honorable premier ministre a-t-il l'intention d'instaurer la carte d'identité pour tous les autres Canadiens afin d'éviter les pertes occasionnées par les nombreux vols de chèques surtout à l'occasion des Fêtes ou en d'autres temps, chèques d'allocations familiales fédérales ou provinciales, chèques de remboursement d'impôt provincial ou fédéral, chèques de pension de sécurité de la vieillesse ou tous

[M. Turner (Ottawa-Carleton).]

autres chèques qui font perdre des millions de dollars aux bénéficiaires et occasionnent en même temps une foule de problèmes aux personnes volées? Le très honorable premier ministre a-t-il l'intention d'instaurer la carte d'identité pour éviter tous ces problèmes?

● (1220)

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Monsieur le président, l'instaurer d'un système de cartes d'identité universel et obligatoire nous entraînerait dans une voie de «caporalisation» qui ne sourit guère au gouvernement. Cela suppose le maintien de ces cartes à jour, la vérification de ces cartes par les forces policières, le renouvellement de ces cartes chaque fois que les Canadiens changent d'adresse, et pour un tas de raisons semblables, le gouvernement n'est pas disposé à accepter la recommandation du député.

\* \* \*

[Traduction]

**LE COMMERCE EXTÉRIEUR****LA PROLONGATION DU DÉLAI RELATIF AUX CONCESSIONS DU CANADA EN FAVEUR DE LA CEE—LA POSSIBILITÉ D'IMPOSITION DE DROITS D'ENTRÉE SUR LES CÉRÉALES CANADIENNES**

**L'hon. George Hees (Prince Edward-Hastings):** Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre de l'Industrie et du Commerce. Vu la nouvelle venant de Bruxelles hier, que le Marché commun attendrait deux mois afin de pouvoir étudier plus avant l'imposition d'un tarif sur les exportations canadiennes aux pays du Marché commun, notamment au très important marché britannique, tarif qui doit normalement entrer en vigueur le 31 décembre, est-il vrai que le ministre est au courant de cette nouvelle et voudrait-il informer la Chambre à ce sujet?

**L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Industrie et du Commerce):** Il y a deux aspects à considérer. Premièrement, le délai relatif au retrait, par le Canada, de concessions en faveur du Marché commun a été prolongé de deux mois sur la demande du Canada et accepté par le Marché commun. Cette prolongation s'imposait puisque nous n'avons pas réussi à conclure un accord au sujet des concessions que nous doit le Marché commun par suite de l'élargissement de celui-ci, notamment en ce qui concerne les grains, l'orge et le blé. Néanmoins, il n'y a rien de vrai dans l'autre partie du préambule de la question du député, si j'ai bien saisi ce qu'il a dit, c'est-à-dire que les Européens songeraient à imposer un tarif à l'heure actuelle sur le blé ou l'orge canadiens.

**LE SUCRE—L'OPPORTUNITÉ DE NÉGOCIATIONS POUR UNE BAISSÉ DES PRIX**

**L'hon. George Hees (Prince Edward-Hastings):** Le gouvernement est-il disposé, à l'heure actuelle, à conclure des accords bilatéraux sur le sucre avec divers pays, pour pouvoir faire baisser le prix de cette denrée chez nous?

**L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Industrie et du Commerce):** La négociation d'accords internationaux sur les denrées nous intéresse lorsque producteur et consommateur y trouvent leur intérêt. A vrai dire, nous nous sommes efforcés de préparer le terrain pour un nouvel accord international sur le sucre.